

NORMANDIE

LAIT

LES CHAMBRES D'AGRICULTURE EN APPUI DE L'EXCELLENCE NORMANDE

Avec 576 000 vaches laitières, 9 900 exploitations, et 3,6 milliards de litres, la Normandie représente 15 % de la production française au 2^{ème} rang national. 64 % des livreurs sont des exploitations laitières spécialisées (troupeau moyen 58 VL et 360 000 L en 2013). Le lait représente 34 % du produit agricole régional soit 1,3 milliards d'euros. La Normandie est la 1^{ère} région productrice de fromages au lait de vache, crème fraîche et beurre, avec 6 AOP qui font sa renommée. Les grands groupes laitiers nationaux et internationaux y côtoient des entreprises et coopératives régionales. Leaders sur le conseil collectif avec leurs formations et les groupes lait (+ 60 groupes accompagnés), les Chambres d'agriculture proposent également du conseil individuel (technique, gestion, traite, travail...), animent 12 syndicats de races laitières, suivent 40 fermes de référence, et contribuent aux travaux de la station expérimentale de la Blanche Maison.



LA NORMANDIE CULTE SON AUTONOMIE

Comme ailleurs, la question de l'autonomie protéique est posée par les éleveurs laitiers et notamment en Normandie depuis la première crise de l'ESB. Les Chambres d'agriculture s'appuient sur les ressources locales et en premier lieu la prairie. Depuis 2003 elles pilotent un observatoire de la croissance des prairies et continuent d'expérimenter, comme par exemple récemment sur la rénovation des prairies permanentes ou la contribution des dérobées fourragères. Plus original, les travaux sur la production et l'autoconsommation de protéagineux en zone d'élevage ont permis d'acquérir une expertise avec des essais depuis 2000. L'actualité 2015, c'est la candidature de groupes pilote à



l'appel à projet agroécologie (GIEE) sur ce thème et la production de références « autonomie protéines » par système de production, élaborée par l'équipe Inosys lait de Normandie. Pour réaliser ces travaux, les Chambres d'agriculture nouent des partenariats avec d'autres OPA (CUMA, Conseil élevage, GRAB...), les lycées agricoles et instituts techniques. Une autonomie collective en somme.



Les travaux sur la production et l'autoconsommation de protéagineux en zone d'élevage ont permis d'acquérir une expertise avec des essais depuis 2000.

© CA 27

SYNTHÈSE RÉGIONALE DE 155 COÛTS DE PRODUCTION

La plupart des éleveurs des groupes lait et des fermes de référence calculent chaque année leur coût de production avec leur « conseiller Chambre ».

Quelques enseignements : Les trois premiers postes de charges sont la mécanisation, les concentrés et le travail pour 90 à 100 €/1000 litres chacun en moyenne, avec des écarts de l'ordre de 40 € entre le quart supérieur et le quart inférieur. Sur le seul poste concentrés, on observe des coûts allant de 40 à 140 €/1000 litres quel que soit le niveau de production. Plus généralement, les charges opérationnelles n'augmentent pas avec l'intensification laitière, preuve que les marges de progrès sont importantes. Pour autant, le prix de revient augmente plus vite que le prix du lait, en tendance sur les 7 dernières années.

À LA POINTE DE LA RECHERCHE DÉVELOPPEMENT

Production
de maïs avec
utilisation d'herbe
en pâturage

La ferme expérimentale régionale de La Blanche Maison, seul site d'élevage laitier R&D en Normandie et en race normande, est pilotée par l'ensemble des 5 Chambres d'agriculture normandes avec un appui des partenaires techniques (INRA, IDELE, Arvalis, Littoral Normand, ...) et des partenaires financiers (Conseil Régional, Conseil Départemental Manche, Agence de l'Eau Seine Normandie, CRIL, CIRLAIT,...).



Les expérimentations portent sur :

- Un essai de deux systèmes d'élevage : l'un basé uniquement sur une production d'herbe et l'autre basé sur une production de maïs avec utilisation d'herbe en pâturage. L'enjeu est de développer et de mettre au point des itinéraires techniques agro-écologiques, triplement performants qui allient productivité, économie et autonomie tout en étant respectueux de l'environnement.
- La recherche de systèmes concrets et innovants en agro-écologie alliant agriculture et élevage, en utilisant les techniques de semis direct sur des couverts permanents, sans labour ni travail du sol, sans déstockage de carbone et sans pertes de fertilisants. Ceci est appliqué à la rénovation des prairies sensibles à l'invasion par l'Agrostis, aux grandes cultures fourragères et de vente cultivées sur des plantes de service, à l'agroforesterie au sein du parcellaire de culture et de pâture.
- Des tests d'équipement innovants en élevage de précision et énergie : drone et capteurs électronique en mesure de biomasse sur prairies, imagerie en salle de traite, dispositifs d'économie d'énergie.

www.normandie.chambagri.fr/ferme-experimentale.asp

FILIÈRES ET ENTREPRISES

PROMOUVOIR L'ORIGINE ET LA QUALITÉ NORMANDE

Association Loi 1901 créée en 1999, l'Institut Régional de la Qualité Agroalimentaire de Normandie est issu du partenariat engagé par les Chambres d'agriculture de Normandie avec les professionnels de l'agroalimentaire, les Régions et l'Etat.

IRQUA-Normandie met en œuvre une politique d'intervention active au service de l'agriculture et de l'agroalimentaire en Normandie, à travers ses principales missions de développement et de valorisation de l'origine et de la qualité Normandes :

- Accompagner les démarches de Qualité et de proximité ;
- Promouvoir les produits de l'agriculture, de la mer et des produits agroalimentaires Normands ;
- Valoriser le Bien manger en Normandie ;
- Développer la marque collective des produits normands « Gourmandie »



TROPHÉES DE L'AGROALIMENTAIRE 2016

Créée en 2006 et organisée chaque année par la Chambre Régionale d'agriculture de Normandie, cette initiative récompense les meilleures nouveautés produits amont et aval de la filière. Elle fédère 30 partenaires régionaux et nationaux qui, à cette occasion, mutualisent leurs moyens pour soutenir les efforts de commercialisation des lauréats.

Dans un contexte où 80 % des produits nouveaux du secteur agroalimentaire disparaissent dans les 2 ans qui suivent leur lancement*, les Trophées de l'agroalimentaire affichent fièrement un taux de réussite de 65 %. Soient 48 innovations primées toujours commercialisés à ce jour.

Les clefs de cette réussite et le palmarès 2016 des Trophées ont été présentés le 8 octobre dernier.



*[source : La revue des marques - N°82 - Avril 2013 - Page 45 et 46]

CONVENTIONS D'AFFAIRES AVEC LA GRANDE DISTRIBUTION

Le 24 juin dernier la Chambre Régionale d'agriculture de Normandie et IRQUA NORMANDIE ont coorganisé avec le groupe CARREFOUR NORMANDIE, une convention d'affaires qui a réuni 80 entreprises agroalimentaires, producteurs régionaux et 120 personnels de magasins et de centrales des enseignes CARREFOUR, CARREFOUR MARKET et CARREFOUR PROXIMITÉ. Cette collaboration, initiée en 2002 entre 13 entreprises et 5 points de vente s'étend désormais à plus d'une centaine de magasins normands. Une relation qui représente un chiffre d'affaires annuel de 10 millions d'euros au bénéfice de 45 de ces entreprises et producteurs normands dans une dimension où cette réussite conduit le groupe CARREFOUR à rechercher de nouveaux fournisseurs et à y associer pour la première fois son format dédié à la proximité.



Le 30 septembre 2015, la 6^e édition d'une convention d'affaires analogue a été mise en place avec l'enseigne AUCHAN. Elle a rassemblé à ROUEN, 83 entreprises, producteurs normands et 200 personnels de 40 points de vente AUCHAN de Normandie, Ile-de-France, Picardie et Nord Pas-de-Calais ainsi que de la centrale nationale du groupe. Cette collaboration initiée en 2005, représente un chiffre d'affaires annuel de 21 millions d'euros au bénéfice de 60 des entreprises régionales participantes. À l'occasion de ce salon, un concept d'action promotionnelle clef en main « Normandie » a été présenté au groupe AUCHAN, ce qui a constitué une première en France.

6 À 8 ACTIONS COLLECTIVES DE NIVEAU INTERNATIONAL

La Chambre Régionale d'agriculture de Normandie accompagne les producteurs et entreprises agroalimentaires normands dans leur développement commercial et marketing en France et à l'international. Chaque année, 6 à 8 actions collectives sont organisées : salons professionnels, missions de prospection, rencontres acheteurs, etc. Ce programme d'actions est défini sur la base des besoins exprimés par les entreprises et enrichi par l'ensemble des partenaires régionaux de l'export et des deux Régions normandes. Il est ensuite validé par un Comité de Pilotage Export, présidé par un chef d'entreprise agroalimentaire, installé dans le cadre de la Convention de Partenariat entre la Chambre Régionale d'agriculture et CCI International Normandie, en lien avec les ARIA (Associations régionales des industries agro-alimentaires).

Mise en place depuis 2011, elle permet une répartition claire des missions de chaque opérateur, et une plus grande complémentarité des dispositifs d'accompagnement au profit des entreprises. Actuellement, la Chambre d'agriculture travaille à l'élaboration d'un programme d'accompagnement spécifique pour les primo-exportateurs agroalimentaires, basé sur une approche mutualisée des marchés (ciblage, actions de prospection, logistique).



ÉLEVAGE D'ÉQUIDÉS

LA NORMANDIE AU PREMIER RANG

La Normandie est sans conteste la région du cheval. Première région d'élevage d'équidés en France, elle produit des animaux orientés vers l'élevage de course et vers l'utilisation sportive. La région accueille 8 100 entreprises, individuelles ou sociétaires, qui exercent leurs activités plus ou moins directement en lien avec les équidés.

En raison de la forte présence de la filière équine sur le territoire, les Chambres d'agriculture de Normandie ont créé en 2011 un poste mutualisé d'un conseiller équin à temps plein. Frédéric BUSNEL, référent équin régional est salarié de la Chambre de l'Orne avec un financement partagé avec les autres départements. Ce poste porte principalement sur l'élaboration de références technico économiques, le développement de prestations auprès des utilisateurs d'équidés et l'appui aux élus et la représentation des Chambres.

Le référent équin coordonne des actions en collaboration avec des conseillers chambres pour la création de prestations adaptées telles que « le coût de production du cheval produit » ou « Opti TVA » pour optimiser la gestion des taux de TVA et des tarifs en centres équestres. Des services existants ont également été développés spécifiquement pour les publics équins : par exemple



© Guillaume Tunzini/fotolia

« le conseil bâtiment », le conseil « gestion des prairies », « l'étude économique projet installation » ou « le conseil PAC ». Pour promouvoir l'action des Chambres et ses services, des journées techniques en exploitation sont organisées chaque année. Par ailleurs, une offre de formations spécialisées est proposée à l'échelle régionale avec un tarif harmonisé. Le référent équin a également un rôle dans le suivi d'exploita-

tions du réseau INOSYS. Il assure une veille technique (actualité, élevage, droit, sanitaire...), et politique pour le compte des élus équins et étaye les positionnements des Chambres sur les problématiques locales et nationales. Il appuie également une association d'éleveurs, le GAET (Groupement pour l'amélioration de l'élevage du trotteur français), dans la rédaction de sa revue trimestrielle.



PRODUITS CIDRICOLES

DES COMPÉTENCES UNIQUES AU NIVEAU RÉGIONAL

Créé au sein de la Chambre Régionale d'agriculture Normandie en 2000, le Service Régional Cidricole est né d'une volonté de regrouper les conseillers cidricoles (en arboriculture et œnologie) jusqu'alors répartis dans les Chambres Départementales d'agriculture normandes et un CETA. Devenu le SVPC* en 2010, il est depuis 2014 un service commun des Chambres de Normandie. Fort d'une équipe de 10 collaborateurs, il assure trois missions essentielles à la filière :

- Conseil en arboriculture et en œnologie auprès des producteurs de fruits, de cidre, de poiré, de Calvados, de Pommeau de Normandie, de jus de pommes, etc. ;
- Recherche appliquée et expérimentation en arboriculture et en transformation cidricole, avec des spécificités particulières sur le verger cidricole biologique et les produits de la distillation ;
- Animation de la filière et promotion des produits.

Cette structuration régionale confère au SVPC une position centrale dans la filière cidricole normande ; les deux coopératives cidricoles



leader lui délèguent ainsi l'appui technique apporté à leurs producteurs du territoire normand (environ 200 agriculteurs). Ce sont au total plus de 350 producteurs de fruits à cidre et une centaine de transformateurs, assurant la grande majorité des volumes produits, qui bénéficient des conseils du service cidricole des CA de Normandie. Sur le plan national, les compétences reconnues de nos six ingénieurs et techniciens en arboriculture fruitière et de nos trois œnologues font de cette équipe le principal partenaire de l'institut technique de la filière.

*SVPC : Service Vergers et Produits Cidricoles

INNOVATION

LA NORMANDIE 1^{ÈRE} RÉGION LINIÈRE D'EUROPE

En 2014, avec près de 42 400 hectares de lin semé, La Haute-Normandie et la Basse-Normandie représentent à elles seules 70 % de la production nationale et 50 % de la production européenne. 10 entreprises y transforment le lin et permettent ainsi l'innovation au sein de la filière : Terre de Lin (76 et 27), le Groupe Depestele (76 et 14), le Teillage Bellet, AgyLin et le Vert Galant en Seine-Maritime, le Teillage Lamerant, la linière Saint-Martin, et la Coopérative de Teillage du Lin du Neubourg (CTLN) dans l'Eure et les coopératives linières du Nord de Caen et de Cagny dans le Calvados. Parmi elles, la CTLN et Terre de lin sont certifiées pour la production de fibres « bio ».

DU CHAMP AU SMARTPHONE : LA FILIÈRE LIN NORMANDE INNOVE

Aujourd'hui, le Lin Normand est valorisé après transformation par 5 principaux acteurs industriels : Dehondt, LINEO, au capital duquel CAPSEINE est entré courant 2015 à hauteur de 75 %, Ecotechnil, Terre de Lin, qui a repris l'activité de la start-up bourguignonne Biorenforts, et le groupe Depestele. A eux 5, ils proposent une gamme de produits à base de lin appelés renforts, servant à l'obtention d'agro-composites pour de nombreux secteurs tels que l'automobile, le sport et loisirs, les matériaux de construction, etc. Depuis 20 ans déjà, ils

sont à l'origine de nombreux produits commercialisés et prototypes, tels que les membranes « F » pour enceintes de la marque Focal (2013), les raquettes de tennis Artengo commercialisées par Décathlon (2006), le chariot de service SmartCart pour l'aéronautique en FibriRock récompensé au JEC Europe (2015), le radôme de radar commercialisé par BMP (2014) ou encore la coque de smartphone réalisée en Twinflax P-Preg, agro-composite récompensé par l'Agrobiobase Award (2013).

NOV&ATECH : UN OUTIL INITIÉ PAR LES CHAMBRES D'AGRICULTURE POUR VALORISER LES PRODUCTIONS NORMANDES

Les Chambres d'agriculture de Normandie et plusieurs acteurs de la profession agricole régionale, ont créé le réseau Nov&atech en 2009 pour porter les ambitions de l'agriculture auprès des filières industrielles régionales que sont l'automobile, l'aéronautique, la plasturgie, l'énergie ou la cosmétique. L'association se positionne ainsi à l'interface entre producteurs, industriels et chercheurs dans le domaine des agromatériaux, des bioénergies et de la chimie du végétal. Sur le lin, Nov&atech met toutes ses compétences à profit pour faire émerger une filière lin

technique normand. Plus généralement, des collaborations avec les filières (organisation de journées thématiques, participation commune à des salons, structuration d'actions mutualisées ou de projets collaboratifs) et la signature de conventions de partenariat (PlastAlliance et Energie Haute-Normandie) facilitent le dialogue autour d'axes communs de travail. Nov&atech propose ainsi INNOV'MAT aux TPE et PME normandes. Ce dispositif vise à leur faciliter l'accès à un réseau de fournisseurs et d'experts et à les accompagner vers l'industrialisation et la commercialisation d'agromatériaux « made in Normandie ».

LE CHANVRE : UNE NOUVELLE « CORDE » À L'ARC NORMAND

Si la production linière est la production emblématique, la Normandie est également productrice de chanvre depuis les années 70. Après la cessation des contrats de valorisation auprès des papeteries Mauduit (72) en 2005, les Chambres d'agriculture ont œuvré pour pérenniser la production en Normandie et faciliter la mise en place d'outils de transformation locaux. Le chanvre normand est désormais défibré dans la Manche (Agrochanvre - depuis 2009) et dans l'Eure (Coopérative de Teillage de lin du Neubourg - depuis 2012).



Gaëlle FAGNEN, Responsable communication (Chambre régionale)

Gwenaëlle GAIN, Responsable du Service Élevage (Chambre régionale)

Cédric GARNIER, Conseiller spécialisé, Réseau d'élevage Lait & Références fourrages

Jean Jacques Beauchamp, Responsable équipe élevage (Chambre d'agriculture du Calvados)

Laurent CLARYS, Directeur de la ferme expérimentale professionnelle de La Blanche Maison (Chambre régionale)

Isabelle DAVID, Directrice Service Agroalimentaire & Proximité (IRQUA-Normandie / Chambre régionale d'Agriculture de Normandie)

Jocelyn FONTAINE, Responsable Pôle Commercial et Trade marketing (Chambre régionale)

Christelle LHOMMET, Chargée de Mission Export

Frédéric BUSNEL, Référent équin des Chambres d'agriculture de Normandie

Arnaud DIDIER, Œnologue - Responsable du Service Vergers et Produits Cidricoles des Chambres d'agriculture de Normandie

Isabelle GHESTEM, Chargée de mission « Valorisations des agro-ressources », Coordinatrice Energie (Chambre départementale d'agriculture de l'Eure)

Stéphanie RAUX, Directrice Nov&atech

www.chambre-agriculture-normandie.fr